

Livret d'utilisation de votre thermostat connecté Voltalis

Pilotez votre chauffage électrique en toute sérénité
avec l'application MyVoltalis



 **Voltalis**
La bonne énergie

Bienvenue dans la communauté Voltalis

Félicitations !

Votre thermostat connecté Voltalis est désormais installé. Vous profitez dès à présent du pilotage intelligent de votre consommation électrique pour réaliser des économies et optimiser votre confort.

En rejoignant Voltalis, vous avez fait le choix d'une consommation plus responsable : vous réduisez vos dépenses énergétiques tout en contribuant à limiter la production d'électricité issue des centrales thermiques polluantes.

Ce livret vous accompagne pour exploiter pleinement toutes les fonctionnalités de votre thermostat connecté. Nous vous conseillons de le conserver précieusement et de vous y référer en cas de besoin.

**Un grand merci pour
votre engagement
en faveur d'une
consommation
plus durable
qui soutient
la transition
énergétique.**

L'équipe
Voltalis



Sommaire

01	À propos de Voltalis	P. 4-5
02	L'installation de votre thermostat	P. 6-7
03	L'application MyVoltalis	
	a. Avant de piloter votre chauffage	P. 8
	b. Première connexion à MyVoltalis	P. 9
	c. Accueil	P. 10
	d. Suivi de consommation	P. 11
	e. Pilotage du chauffage, les principaux modes	P. 12
	f. Pilotage du chauffage, programmation avancée	P. 13
	g. Pilotage d'une pompe à chaleur	P. 14
04	Caractéristiques techniques	P. 15
05	Aide aux diagnostics	P. 16-17
06	Questions fréquentes	P. 18-19
07	Vos données personnelles	P. 20-21
08	Votre adhésion	P. 22
09	Devenez ambassadeur Voltalis	P. 23

Depuis 2006, **Voltalis** est le **leader européen du pilotage de la consommation électrique** (aussi appelé “effacement”). Cette technologie innovante est certifiée par RTE (le gestionnaire de transport d’électricité en France) depuis 2008 et profite déjà à plus de **250 000 foyers et professionnels**.

Le pilotage intelligent de la consommation, qu’est-ce que c’est ?

Lorsque la demande en électricité est forte, le système a deux options :

- produire plus, ce qui conduit souvent à solliciter des moyens de production polluants et coûteux
- consommer moins.

C’est là que Voltalis peut intervenir : à la demande du réseau, nous venons moduler la consommation de milliers d’appareils de chauffage simultanément. Ces courtes modulations sont imperceptibles pour le consommateur mais à grande échelle, elles permettent de soulager le réseau quand il en a besoin.

La technologie Voltalis est embarquée dans son thermostat et vous permet, grâce à l’application MyVoltalis, de piloter facilement votre consommation électrique. **Vous pouvez réaliser jusqu’à 15 % d’économies d’énergie***.





Une solution écologique

Pourquoi produire plus d'énergie alors que nous pouvons réduire notre consommation, avec le même confort ?

Grâce à la technologie de Voltalis, le réseau ne sollicite pas de production d'électricité carbonée. Vous baissez jusqu'à 70% les émissions de CO₂ liées à votre consommation électrique !

Une solution économique

Le thermostat connecté Voltalis vous permet d'économiser grâce aux actions de pilotage et de programmation que vous réalisez et grâce aux courtes modulations qui peuvent être effectuées.

Une solution solidaire du réseau électrique

Avec Voltalis, vous contribuez à l'équilibre du réseau électrique et à limiter le recours à des sources d'énergie polluantes pendant les périodes de forte demande.

Voltalis est rémunérée par le système électrique pour la flexibilité qu'elle lui apporte, c'est ce qui nous permet de proposer gratuitement notre thermostat et son application.

Lors de son intervention dans votre logement, notre technicien procède à l'installation de deux types de modules.

Le module de communication



Module de communication
- modèle sur prise électrique

Ce module assure la communication avec les modules de commande des radiateurs. Il transmet en 4G* les données collectées de façon sécurisée à la plateforme Voltalis et les restitue dans votre espace personnel pour vous permettre de piloter votre chauffage à distance.

Il peut se présenter sous deux formes : l'une permettant de le brancher sur une prise murale et l'autre, pour une fixation à proximité du tableau électrique. Les deux modèles possèdent les mêmes fonctions.



Les modules de commande

Ces modules s'installent discrètement auprès de chacun des appareils de chauffage du logement. Ils mesurent la consommation en temps réel et permettent de piloter les appareils à distance en fonction des consignes que vous fixez dans votre espace personnel MyVoltalis.

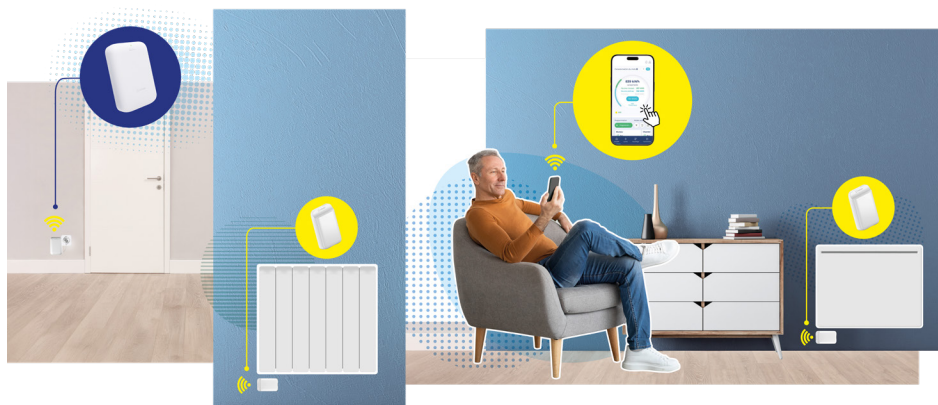
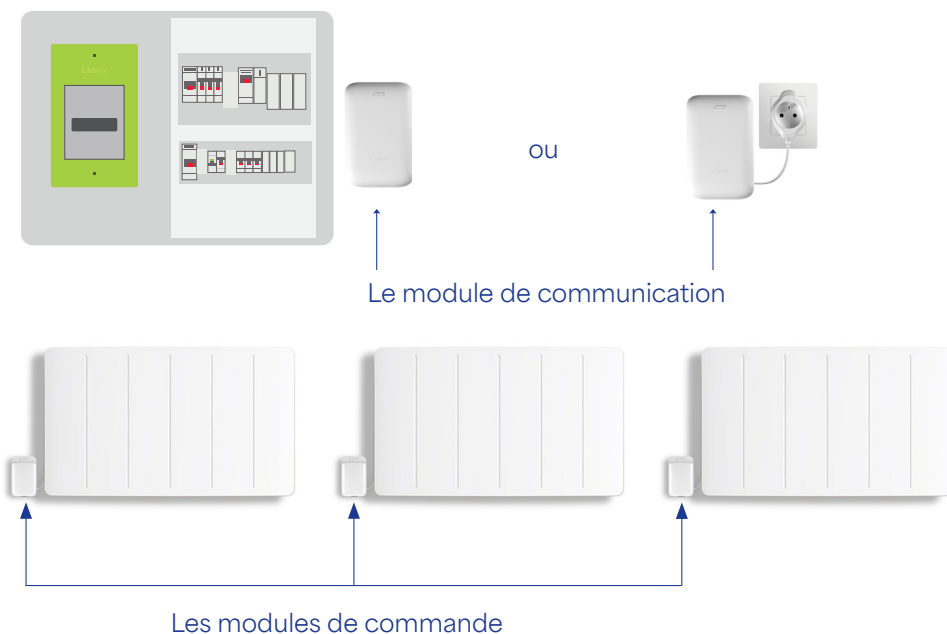


Schéma indicatif pour une installation standard* :



Visuels illustratifs : la position des thermostats peut varier en fonction de la configuration de vos équipements. Des modules de commande peuvent également être installés sur votre ballon d'eau chaude ou votre pompe à chaleur. Le module de communication est le plus souvent installé au niveau d'une prise électrique.

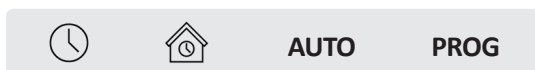
* Standard = monophasée. Dépend de la configuration du logement.

a. Avant de piloter votre chauffage

À la fin de l'installation, le technicien a réglé vos radiateurs "fil pilote" sur le mode "Programmation" pour que vous puissiez les programmer à distance depuis votre espace MyVoltalis. Il est essentiel de ne pas modifier ces réglages (ou de les remettre tels quels) : le mode "Programmation" doit en effet toujours être sélectionné pour que toutes les fonctionnalités de Voltalis soient opérationnelles.

Comment procéder si vos radiateurs ne sont pas sur le bon mode ?

- 1 Positionnez le sélecteur de modes de chaque radiateur sur "Programmation" (s'il en dispose), représenté le plus souvent par un des 4 pictogrammes ci-dessous.



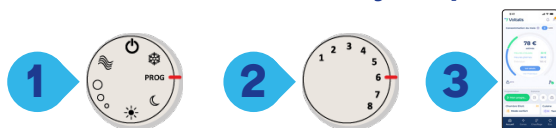
Si vous n'arrivez pas à trouver le mode "Programmation" sur vos radiateurs, référez-vous au manuel de vos radiateurs ou consultez l'aide détaillée à la fin de cette notice.

- 2 Puis sélectionnez votre température de confort ou la puissance de chauffe habituelle (position 6 ou 20° par exemple).

Cette température de confort détermine la température maximale à laquelle vous pourrez piloter vos radiateurs via MyVoltalis. Si vous souhaitez une température supérieure, vous pouvez effectuer la modification sur votre radiateur.

- 3 Sur MyVoltalis, choisissez les consignes de chauffe ou la température (T°) souhaitées pour chaque pièce et programmez vos radiateurs pour plus de confort et d'économies.

En résumé : les 3 actions à réaliser pour piloter vos radiateurs et faire toujours plus d'économies



Attention : si vous possédez un gestionnaire d'énergie ou un programmeur fil pilote dans votre logement, vous devrez le régler en mode Confort (représenté par un soleil ou une main) pour piloter vos appareils avec MyVoltalis.

La coexistence de deux types systèmes de régulation différents n'est pas possible car il y a risque de dysfonctionnements avec l'envoi d'ordres contraires.

Référez-vous à la notice d'utilisation de votre programmeur ou de votre gestionnaire d'énergie pour savoir comment le désactiver.

b. Première connexion à MyVoltalis

Pour vous connecter à MyVoltalis, il vous suffit d'ouvrir MyVoltalis depuis l'application mobile ou sur votre navigateur internet et d'entrer votre adresse mail et votre mot de passe à l'endroit indiqué.



Vos identifiants MyVoltalis vous ont été envoyés par e-mail avant votre rendez-vous d'installation par l'expéditeur no-reply@voltalis.com.

Ouvrez l'e-mail, cliquez sur le bouton "Accéder à mon espace" et laissez-vous guider : **en 2 minutes, vous serez connecté !**

Important : pour des questions de sécurité, vous devez activer votre compte via cet e-mail. N'essayez pas de vous connecter à MyVoltalis autrement, vous ne pourrez pas activer votre compte.

Lors de cette première connexion, vous devrez définir votre mot de passe personnel. Notez-le bien et enregistrez-le sur votre navigateur internet si nécessaire (en utilisant un gestionnaire de mot de passe sécurisé).

MyVoltalis est accessible depuis n'importe quel navigateur internet sur ordinateur et smartphone (www.myvoltalis.com) ou directement via l'application mobile iOS / Android, pour une expérience d'utilisation encore plus fluide.

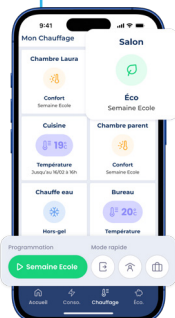
VISUALISEZ
vos consommations



PROGRAMMEZ
vos chauffages



PILOTEZ
individuellement
et instantanément



RÉGLEZ la
température de
chaque pièce



c. Votre page d'accueil personnalisée

Visualisez en un coup d'oeil les fonctions clés de votre application !

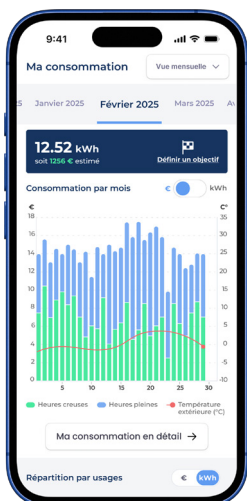
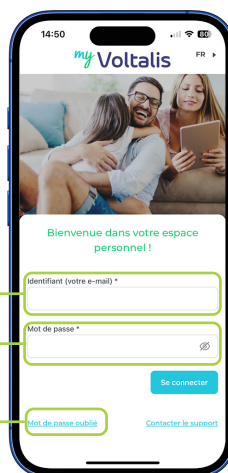


Et pour vous connecter à nouveau, rien de plus simple

Saisissez votre identifiant de connexion : c'est l'adresse email que vous avez communiquée lors de votre adhésion

Saisissez votre mot de passe personnel. Vous l'aurez défini lors de votre première connexion

Procédure pour récupérer votre mot de passe si vous l'avez oublié



d. Suivi de consommation

L'onglet "Conso" vous permet de suivre vos consommations électriques en kWh ou en euros (si vous avez complété vos informations de contrat d'énergie dans "Mon Compte") avec :

- ▶ La consommation détaillée sur la période de votre choix : aujourd'hui (temps réel), par semaine, au mois et à l'année.
- ▶ La répartition par usages pour connaître les principaux postes de dépenses de votre logement.
- ▶ Les économies réalisées (kWh) et les émissions de CO₂ évitées.

e. Pilotage du chauffage, les principaux modes

Vous disposez de 3 modes de gestion :

- ▶ La programmation du chauffage pour chaque pièce, jour par jour
- ▶ Les modes rapides pour piloter simplement toute la maison en un seul clic
- ▶ Le pilotage manuel de chaque appareil qui permet de lui affecter une consigne immédiate

La page MON CHAUFFAGE

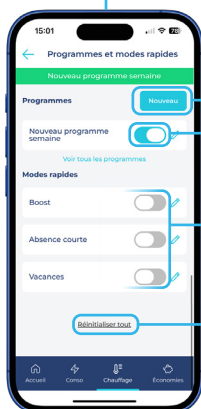
Fiche radiateur (visualiser la consigne en cours et/ou le mode de pilotage)

Mode de gestion du chauffage en cours (vert si actif, gris si inactif)

Boutons pour activer ou désactiver un mode rapide



La page MES PROGRAMMES



Créer facilement un nouveau programme

Modifier le programme

Activer ou désactiver un programme (la mise en route est immédiate)

Réinitialiser toutes les consignes en réglage usine. Cette opération désactive tous les programmes ou le mode rapide en cours.

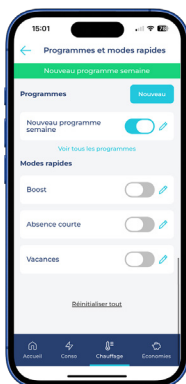
f. Pilotage du chauffage, programmation avancée

Débuter avec le programme prédéfini

Pour vous aider à débiter la programmation, vous disposez d'un programme de chauffe hebdomadaire nommé "Programme prédéfini" (programme standard simplifié que vous pouvez modifier facilement à l'aide de l'icône bleue "crayon").

Créer un nouveau programme

Vous pouvez également créer un nouveau programme en cliquant sur le lien "Créer un programme" : en moins de 2 minutes, en répondant à quelques questions sur votre rythme de vie, vous pourrez définir des plannings de chauffe parfaitement adaptés à vos habitudes.



Découvrir les différents modes rapides : piloter toute votre maison en 1 clic

Boost permet de mettre un petit coup de boost à votre chauffage, par exemple si vous rentrez plus tôt que prévu. Par défaut, les appareils sont réglés sur le mode "Confort" (ou "Marche").

Absence courte est idéal lorsque vous quittez votre domicile pour moins de 48 heures. Par défaut, les appareils sont réglés sur un mode "Éco".

Vacances permet de réduire votre consommation durant des absences longues. Par défaut, les appareils sont réglés sur le mode "Hors gel" (7°C) ou "Arrêt".

**Détection d'absence**

Avec cette fonctionnalité, votre chauffage s'éteint automatiquement lorsque vous vous éloignez de chez vous, et se rallume à votre retour.

9. Pilotage d'une pompe à chaleur :

Avec MyVoltalis, vous pouvez contrôler à distance votre pompe à chaleur et surveiller votre consommation d'énergie avec précision. Voici ce qui reste identique et ce qui change par rapport aux utilisateurs équipés de radiateurs électriques.

Les fonctionnalités suivantes de MyVoltalis sont les mêmes pour les utilisateurs de pompes à chaleur et de radiateurs électriques :

- ▶ La page d'accueil de l'application.
- ▶ Les pages "Consommation" et les fonctionnalités associées.
- ▶ Les pages "Conseils".
- ▶ La section "Mon espace".

Quelles différences pour les utilisateurs de pompes à chaleur ?

Le fonctionnement des pompes à chaleur diffère des autres systèmes de chauffage. Plus précisément :

- ▶ Les commandes sont limitées aux réglages ON/OFF, que ce soit en mode manuel ou programmé.
- ▶ MyVoltalis ne contrôle que la pompe à chaleur et ne prend pas en charge une gestion pièce par pièce du chauffage.

Utiliser MyVoltalis pour contrôler votre pompe à chaleur

Les pompes à chaleur prennent plus de temps pour ajuster la température par rapport à des radiateurs électriques.

A savoir :

- ▶ Si vous vous absentez pendant une heure, il n'est pas nécessaire d'éteindre votre pompe à chaleur.
- ▶ Si vous partez plusieurs jours, vous pouvez l'éteindre et programmer son redémarrage quelques heures avant votre retour - tout cela via l'application MyVoltalis.



Le dispositif Voltalis est composé de deux éléments :

- Un module de communication installé en intérieur
- Des modules de commande placés au niveau des appareils de chauffage

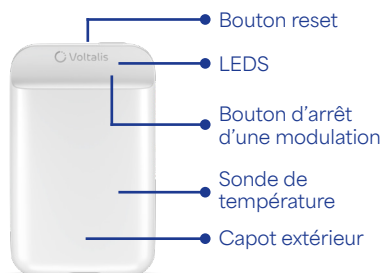
Module de communication

- Température de fonctionnement : 5-50°C
- Alimentation : 90-264 V AC
- Fréquence : 50/60 Hz
- Consommation électrique : < 0.8 W
- Dimensions Lxlxh : 150mm x 100m x 35mm
- Produit d'intérieur - Indice de protection : IP20
- Plage de fonctionnement en environnement humide : 10-90% (sans condensation)
- Inflammabilité : niveau V0



Module de commande

- Température de fonctionnement : 5-50°C
- Alimentation : 100-240 V AC
- Fréquence : 50/60 Hz
- Consommation électriques : < 0,4 W
- Dimensions Lxlxh : 114mm x 72m x 25mm
- Produit d'intérieur - Indice de protection : IP2x
- Plage de fonctionnement en environnement humide : 10-90% (sans condensation)
- Inflammabilité : niveau V0
- Résistance du plastique à la chaleur : 125+/-2°C



Comment lire les voyants LEDs situés sur les modules radiateurs ?

Des voyants LEDs sont situés à côté du bouton sur les modules de commande. Un simple appui court d'1 seconde sur le bouton du module permet d'allumer les voyants LEDs et d'obtenir un diagnostic rapide de son état de fonctionnement.



Couleurs affichées par les LEDs	Statut	Actions à entreprendre
 Éteinte  Fixe  Fixe	- Fonctionnement optimal - Aucun problème détecté	Aucune action n'est requise de votre part
 Éteinte  Éteinte  Éteinte	- Aucun voyant LED n'est allumé - Module hors tension - Pilotage impossible de votre radiateur depuis MyVoltalis	- Vérifiez dans votre tableau électrique que les disjoncteurs sont tous sur ON (en position haute) - Si le problème persiste, contactez le service Adhérent Voltalis
 Éteinte  Éteinte  Flash	- Perte totale de connexion - Pilotage de votre radiateur impossible	- Vérifiez dans votre tableau électrique que les disjoncteurs sont bien sur ON (en position haute) - Si vous avez un module de communication chez vous (voir page 7), vérifiez qu'il est bien alimenté (LED verte allumée) et connecté au réseau (LED bleue allumée) - Si la LED bleue du module de commande continue à clignoter ou que vous n'avez pas de module de communication chez vous, contactez le Service Adhérent Voltalis
 Flash  Éteinte  Fixe	Module connecté mais vous pouvez éventuellement rencontrer des difficultés pour piloter votre chauffage	- Vérifiez que vos radiateurs sont bien sur le mode programmation (voir pages 10-11) et que vous pouvez piloter vos radiateurs (ex. : mettez le radiateur sur ARRÊT dans MyVoltalis et observez s'il stoppe la chauffe) - En cas de besoin, contactez le service Adhérent Voltalis

Bon à savoir : pour éteindre les LED, appuyez sur le bouton pendant 1 seconde. Sans action de votre part, les LED s'éteindront automatiquement au bout de 30 minutes.

Nature	Actions à entreprendre
Mon appareil ne chauffe pas	■ Vérifiez que votre appareil est bien alimenté électriquement. Pour cela, allez sur votre tableau électrique et s'assurer que le disjoncteur alimentant l'appareil n'est pas déclenché ou qu'un délesteur n'a pas coupé temporairement l'alimentation. ■ Assurez-vous que le radiateur est bien sur la position « Marche » ou que le contacteur heures pleines / heures creuses de votre chauffe-eau est bien en position "Auto" et non "0"(dans votre tableau électrique). ■ Assurez-vous que l'appareil n'est pas coupé suite à une détection de fenêtre ouverte (s'il dispose de cette fonctionnalité). ■ Le radiateur est bien alimenté mais ne chauffe pas : il se peut simplement que la température de consigne soit atteinte. Si besoin, augmentez la température de Confort sur le radiateur. Vérifiez également que l'appareil n'est pas réglé en mode Éco ou en Hors gel ou qu'une programmation soit en cours.
Mon appareil chauffe tout le temps	■ Vérifiez que le réglage de température du radiateur n'a pas été modifié. Si c'est le cas, réglez à nouveau votre température de Confort. ■ Vérifiez que votre radiateur n'est pas situé dans un courant d'air ou à proximité d'une porte ouverte, ce qui perturberait sa mesure de température. ■ Vérifiez qu'une fonction de type "Marche forcée " n'a pas été activée par inadvertance.
Mon appareil ne suit pas les ordres de programmation donnés via mon espace MyVoltalis	■ Assurez-vous que le radiateur soit bien réglé en position « Programmation » (voir pages 10-11). Se référer à la notice de votre appareil si besoin. ■ Vérifiez qu'il n'y ait pas un gestionnaire d'énergie ou un programmeur central qui enverrait des ordres contradictoires. Si c'est le cas, désactivez le gestionnaire ou le programmeur. ■ Enfin, vérifiez le planning de programmation de l'appareil sur MyVoltalis afin qu'il corresponde bien à vos attentes.

Pour tout autre cas, contactez une personne qualifiée Voltalis.

Dans l'application MyVoltalis, rubrique « Mon compte », vous disposez d'un centre d'aide (FAQ : www.voltalis.com/faq) qui répertorie les questions courantes concernant votre espace personnel et le fonctionnement du dispositif. Nous vous suggérons de consulter en priorité cette rubrique avant de contacter notre service adhérent.

Je n'ai pas reçu l'email d'activation de mon compte MyVoltalis

Peu avant votre installation, un message vous a été envoyé à l'adresse mail que vous nous avez communiquée lors de votre demande de rendez-vous. L'expéditeur est **no-reply@voltalis.com**. En premier lieu, vérifiez si ce message n'est pas arrivé dans vos courriers indésirables. Si, après vérification, vous n'avez toujours pas reçu ce message, veuillez contacter notre service Adhérent mis à votre disposition ci-dessus. Vous recevrez alors un message vous permettant de vous connecter à votre espace et profiter des fonctionnalités MyVoltalis.

Qu'est ce que le pilotage intelligent de la consommation électrique ?

Cette technologie innovante consiste à moduler la puissance des appareils de chauffage, (c'est-à-dire réduire leur consommation très brièvement) aux moments où le système électrique en a le plus besoin. Sans impact sur votre confort grâce à l'inertie thermique du logement, ces modulations sont imperceptibles mais vous permettent de réaliser des économies d'énergie tout en contribuant à la sécurité de notre approvisionnement électrique à tous et à la transition écologique.

Puis-je interrompre une modulation en cours ?

Oui, vous restez toujours maître de votre consommation électrique ! Chaque module de commande qui équipe vos appareils de chauffage est équipé d'un petit bouton : il vous suffit d'appuyer 2 secondes sur ce bouton pour stopper la modulation en cours sur l'appareil. Sur les autres modules dont vous n'avez pas actionné le bouton, la modulation se poursuivra, mais à l'issue de celle-ci, l'ensemble du logement ne sera plus modulé pendant 6h. Vous retrouvez également ce bouton dans votre application MyVoltalis, rubrique Mon Espace > Mon logement (dans ce cas, la modulation s'interrompt sur tout le logement).

Pourquoi le dispositif Voltalis est-il gratuit ?

Voltalis est rémunérée par le réseau électrique pour sa participation à son équilibre. Cela nous permet de vous fournir gratuitement notre thermostat connecté et son application.

Je déménage de mon logement, que dois-je faire ?

Vous devez nous informer de votre déménagement au moins 1 mois à l'avance en contactant nos conseillers. Lors de votre départ, nous vous demandons de laisser sur place les documents relatifs au thermostat connecté Voltalis afin que votre successeur dans les lieux puisse profiter de notre dispositif.

Sachez également que, si vous le désirez, votre nouveau domicile peut être équipé gratuitement et donc bénéficier de tous nos services. Il suffit qu'il soit chauffé au tout électrique. Contactez-nous pour vérifier l'éligibilité de votre nouveau logement et prendre rendez-vous.

Je viens d'emménager et je découvre que mon logement est équipé de votre thermostat, comment puis-je l'utiliser ?

Pour bénéficier gratuitement de Voltalis et activer votre compte MyVoltalis, rien de plus simple, contactez-nous et indiquez que vous venez d'emménager dans un logement équipé de notre dispositif. Notre équipe activera votre accès gratuitement.

Comment contacter Voltalis ?

Si vous avez des questions sur le fonctionnement de votre dispositif ou votre adhésion ou bien pour nous informer de votre déménagement et emménagement, vous pouvez contacter notre service Adhérents par téléphone, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 10h à 18h au 01 49 06 47 00 (service basé en France, appel non surtaxé) ou par courriel, à l'adresse **contact@voltalis.com**



Voltalis est particulièrement sensible à la protection des données personnelles de ses adhérents et met tout en œuvre pour garantir leur confidentialité et leur sécurité.

Les données collectées et traitées par Voltalis sont :

- Les données à caractère personnel vous identifiant, comme notamment vos prénom, nom, adresse postale et courriel, numéro de téléphone, ainsi que certaines caractéristiques de votre logement (surface, nombre de radiateurs...) qui permettent de confirmer son éligibilité et d'enrichir les services MyVoltalis.
- Les données de consommation et de température détaillées de votre logement, mesurées par Voltalis, équipement par équipement ainsi que vos consignes et planning et, selon les services, sur un pas de temps qui peut aller de 2 secondes à 10 minutes, transmises en temps réel à notre plateforme.
- La courbe de charge globale de votre logement et les données techniques, collectées et transmises à Voltalis par votre gestionnaire de réseau de distribution (le plus souvent, Enedis, ou votre entreprise locale de distribution) lorsque votre logement est équipé d'un compteur communicant (Linky ou équivalent), permettant le suivi et le contrôle des actions de pilotage réalisées.

Les données collectées sont sécurisées par l'intermédiaire d'outils logiciels performants (VPN, Firewalls, cryptage des communications entre les thermostats installés et la plateforme centrale Voltalis...) et stockées sur des serveurs hébergés chez un partenaire technique situé en France.

En acceptant d'être équipé d'un dispositif Voltalis, vous donnez votre consentement pour que Voltalis collecte et traite vos données personnelles aux seules fins de la gestion du pilotage intelligent de la consommation électrique et de la mise à disposition des services de suivi de consommation, de programmation d'intermittence et de pilotage du chauffage (MyVoltalis).

Vos données de consommations ne seront partagées avec votre gestionnaire de réseau de distribution et avec le gestionnaire du réseau de transport que dans le cadre prévu par le Code de l'Énergie, afin de suivre et contrôler les actions de pilotage intelligent (ou « effacements ») réalisées. Elles seront alors traitées comme des informations commercialement sensibles (ICS) et ne feront jamais l'objet d'un usage commercial par ces derniers.

Les données collectées sont archivées pendant toute la période de votre adhésion, et jusqu'à cinq ans après sa résiliation, de façon à permettre le contrôle et la vérification des effacements réalisés par les gestionnaires de réseau pendant cette période.

Enfin, votre compte MyVoltalis et les données qui y sont rattachées sont personnelles : si vous quittez définitivement votre logement et que, en accord avec Voltalis, vous laissez sur place les thermostats Voltalis (désactivés), l'occupant qui vous succédera n'aura accès qu'aux données le concernant et en aucun cas à celles liées à la période où vous étiez présent dans ce logement. **La collecte et le traitement informatique des données personnelles par Voltalis sont effectués sous le contrôle de la CNIL.**

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et à l'oubli des données personnelles que vous nous communiquez. Pour toute information ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter Voltalis :

- Par courrier, à l'adresse suivante : VOLTALIS - Délégué à la protection des données - Tour Vista - 52-54 Quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux - France
- Ou par e-mail, à l'adresse : protection-des-donnees@voltalis.com
Votre courrier ou e-mail doit préciser vos prénom, nom, adresse postale actuelle et votre référence PDL, accompagnés d'une copie d'une pièce justificative d'identité.
Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, portant sur les droits attachés aux données personnelles transmises à Voltalis.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur votre adhésion et le traitement des données personnelles, vous pouvez consulter les conditions de mise à disposition du thermostat connecté Voltalis à l'adresse suivante www.voltalis.com/CGRFR

Voltalis vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour mettre vos économies d'énergie au service de la sécurité du réseau électrique et de la lutte contre le changement climatique.

Le thermostat connecté Voltalis est gratuit. Voltalis prend à sa charge les frais d'installation par un de nos techniciens agréés disponibles dans votre région. Les services proposés par Voltalis sont indépendants de la fourniture d'électricité. En adhérant, vous restez libre de changer de fournisseur à tout moment.

Notre technicien agréé qui a procédé à l'installation de vos thermostats vous a envoyé votre fiche d'installation électronique. Conservez-la précieusement, elle concrétise votre adhésion ! En la signant, vous confirmez votre accord pour participer au pilotage intelligent de la consommation électrique opéré par Voltalis et pour bénéficier gratuitement des services d'efficacité énergétique offerts par notre solution, qui vous permettent notamment de suivre votre consommation et de piloter vos appareils de chauffage électriques. Avec votre consentement, vous pourrez également recevoir de la part de Voltalis, sans aucune obligation d'achat, d'autres offres de services d'efficacité énergétique proposées par Voltalis ou ses partenaires.

Veuillez noter que Voltalis ne revendra jamais vos coordonnées ou vos données personnelles à des tiers et qu'en aucune manière vous ne pourrez être démarché directement par des tiers du fait de votre adhésion au dispositif Voltalis.

Votre logement est identifié par votre numéro de point de livraison, dénommé « PDL » ou « PRM ». C'est l'identifiant unique de votre logement pour l'ensemble des acteurs du système électrique français. Il comporte généralement 14 chiffres et vous le trouvez sur votre facture d'électricité ou directement sur votre compteur Linky (si vous en êtes équipé) en faisant défiler les informations à l'aide des touches “ + ” ou “ - ” et en allant jusqu'au menu « Numéro de PRM ».





Nous contacter

**Appelez nos conseillers au
01 49 06 47 00**

**Lundi au vendredi
de 8h à 18h
et le samedi de 10h à 18h**

Appel non surtaxé, service basé en France

www.voltalis.com



Infos, actus, conseils...
suivez Voltalis sur [les réseaux sociaux](#) !